

## AVIS D'ACCRÉDITATION RELATIFS AUX FORMATIONS DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université de technologie de Belfort-  
Montbéliard - UTBM**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 23/10/2023



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Alain Sauviat, Président

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation formule un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Il fait suite aux rapports d'évaluation du bilan des formations du 2<sup>e</sup> cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, les avis formulés apprécient les nouveautés et les évolutions prévues par les formations de l'établissement, ainsi que sur les réponses qu'elles apportent aux recommandations formulées par le comité d'experts dans le rapport d'évaluation du bilan des formations.

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Alain Sauviat, professeur des universités en économie à l'université de Limoges. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Pascal Coudert, professeur des universités en pharmacie à l'université Clermont-Auvergne.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Sophie Bourrel, maître de conférences en droit public à l'université de Lorraine ;

M. Pascal Doumalin, professeur des universités en mécanique et génie mécanique à l'université de Poitiers ;

M. Piérick Hudhomme, professeur des universités en chimie à l'université d'Angers ;

Mme Pascale Larigauderie, maître de conférences en psychologie à l'université de Poitiers ;

M. Nicolas Lunel, étudiant en médecine à l'université Toulouse III-Paul Sabatier ;

M. Cédric Patin, maître de conférences en linguistique à l'université de Lille ;

Mme Mariane Pelletier, maître de conférences en droit des affaires à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;

M. François Tsobnang, directeur fondateur chez ASTEMMA Consulting Le Mans ;

Mme Stéphanie Lhez, conseillère scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres

## Avis d'accréditation des formations

### Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
DEG	DEG	M	Innovation, entreprise et société		Favorable
STS	STS	M	Informatique		Favorable
STS	STS	M	Ingénierie des systèmes complexes		Création Défavorable - Création non pertinente compte tenu de l'existence préalable d'une mention au contenu proche au sein de l'université de Franche-Comté.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

